PEINTRES, SCULPTEURS ET AUTRES ARTISTES DES ARTS VISUELS

CNP 53122

Créent des peintures, des dessins, des sculptures, des gravures et autres œuvres artistiques originales. Ils sont habituellement des travailleurs autonomes, mais ils peuvent être employés comme professeurs d'art.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS

Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

27

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

S.O.

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Formation collégiale ou d'apprentissage

EMPLOYÉS

257

SALAIRE MOYEN

20 000 $

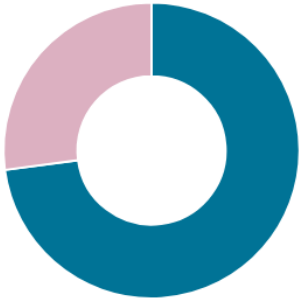

EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

72,9 %	Arts, spectacles et loisirs
Supprimées	Supprimées
Supprimées	Supprimées
27,1 %	Toutes les autres industries

EMPLOI SELON L'ÂGE

10,4 %	15-24
12,5 %	25-34
10,4 %	35-44
6,3 %	45-54
25,0 %	55-64
35,4 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Aquarelliste
- Artiste
- Artiste-Peintre
- Portraitiste
- Professeur/Professeure D'art (Sauf Niveaux Primaire, Secondaire Et Postsecondaire)
- Sculpteur/Sculpteure

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- Les peintres
- créent des dessins, des peintures et d'autres oeuvres artistiques à l'aide d'huiles, de pastels, de couleurs à l'eau, de fusain, d'encre et d'autres médiums.
- Les sculpteurs
- créent des sculptures, des statues et d'autres oeuvres artistiques à trois dimensions en façonnant, en sculptant et en utilisant des matières telles que l'argile, la glace, le papier, la pierre, le bois ou le métal.
- Les professeurs d'art
- enseignent aux élèves les techniques et les méthodes de dessin, de peinture, de sculpture et d'autres formes d'expression artistique.